

Conditions d'utilisation

Le choix le plus économique: l'affiliation (abonnement)

En vous abonnant à Tennis Laval vous pourrez pratiquer le tennis à votre guise tout en pouvant participer à l'ensemble des activités organisées par Tennis Laval. De plus, en étant membre de Tennis Laval, vous pourrez réserver votre temps de jeu jusqu'à cinq jours à l'avance.

Abonnements : Avantages et droits

1) Couvrette

- Permet de jouer gratuitement sur les seuls terrains publics en terre battue à Laval (5 terrains)
- Permet de jouer gratuitement au Parc Saint Victor (Surface Dure 6 terrains)
- Réservations jusqu'à 5 jours d'avance (Parc Couvrette et Saint Victor)
- Permet de jouer gratuitement dans les parcs municipaux avec la possibilité de réserver* jusqu'à 5 jours d'avance.
- Réservation maximale d'un terrain par jour.
- Vous devez indiquer le nom de tous les joueurs présent sur le terrain. (Si vous êtes joueur 1, vous ne pouvez pas mettre votre nom pour les autres joueurs)

2) Saint Victor

- Permet de jouer gratuitement au Parc Saint Victor (Surface Dure, 6 terrains)
- Permet de jouer au Parc Couvrette à frais réduit (16\$/h au lieu de 32\$/h)
- Réservation jusqu'à 5 jours d'avance (Parc Saint Victor et Parc Couvrette)
- Permet de jouer gratuitement dans les parcs municipaux avec la possibilité de réserver* jusqu'à 5 jours d'avance.
- Réservation maximale d'un terrain par jour.
- Réservation de 2h de temps non permise en semaine après 18h. (Donc dernière réservation possible exemple 16h)
- Vous devez indiquer le nom de tous les joueurs présent sur le terrain. (Si vous êtes joueur 1, vous ne pouvez pas mettre votre nom pour les autres joueurs)

3) Parcs Municipaux

- Permet de jouer gratuitement dans les parcs municipaux avec la possibilité de réserver* jusqu'à 2 jours d'avance
- Vous devez indiquer le nom de tous les joueurs présent sur le terrain. (Si vous êtes joueur 1, vous ne pouvez pas mettre votre nom pour les autres joueurs)
- Une fois abonné au service, vous pourrez réserver votre temps de jeu sur les pages spécifiques à chaque site entre le 20 mai et le 1er octobre.
- Maximum une heure par jour par abonné pour la pratique libre seulement
- Les réservations ont priorité sur l'accès libre durant ces périodes.
- Les joueurs doivent avoir leur réservation en main (téléphone ou papier)
- Les réservations pour les ligues, les entraînements, les cours de tennis ou les groupes sont interdites, sauf pour les programmes de Tennis Laval et de la Ville de Laval.
- Le terrain est remis en disponibilité si les joueurs ne se présentent pas à l'heure prévue (tolérance de 10 minutes de retard)
- Les joueurs qui ne se présentent pas à leur période de réservation sans aviser ou annuler pourraient se voir retirer le privilège de réserver.

* 25 parcs sont concernés par ce dispositif de réservations via :
<https://activitymessenger.com/org/1407/page/f3wnLGI/reservations>

Pour les non-résidents de la Ville de Laval

Les activités de Tennis Laval sont en partie subventionnées par la Ville de Laval afin de permettre à ses citoyens de pratiquer cette activité sportive à moindre coût. Conséquemment, si votre résidence principale ne se situe pas dans la ville de Laval, une surcharge de 25\$ sera automatiquement ajoutée à vos frais d'abonnement.

Plusieurs activités vous sont offertes à la session.

Politique d'annulation de terrains (Parc Saint Victor et Couvrette)

VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT VOUS PRÉSENTER AU MONITEUR-SURVEILLANT AVANT D'ALLER SUR LE TERRAIN

Annulez votre réservation si vous ne pouvez vous présenter sinon des frais de 10\$ vous seront facturés en cas d'abus.

Nous avons des boîtes de balles et des bouteilles de Gatorade pour vous en vente à votre Centre de tennis. N'hésitez pas à aller voir votre moniteur pour en savoir plus.

Spécifique à Couvrette : Finalement par respect pour les autres joueurs, balayez votre terrain et nettoyez les lignes après votre période de jeu. Un non-respect de ces consignes entraînera un avertissement pouvant mener à la suspension de votre abonnement.

Bon tennis !

Politique de remboursement

Pour toute annulation avant le début d'une activité, le prix de celle-ci vous sera remboursé moins 20\$ pour frais d'administration.

Après le début d'une activité, nous vous rembourserons au prorata du service non reçu moins 20\$ pour frais d'administration.